

ARRETÉ N° 2025-27
Portant délégation de signature

Le Président de la communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération

Vu l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Monsieur Tony SOUVIGNET, Responsable de l'unité Science et conservation du Parc zoologique et botanique rattaché à la Direction attractivité et développement touristique et culturel pour :

- signer les actes de passation et d'exécution des marchés publics; accords-cadres et leurs avenants conformément au tableau joint en annexe 1.

Article 2

La présente délégation est exercée sous ma surveillance et ma responsabilité.

Article 3

La présente délégation est valable à ce jour et subsiste tant qu'elle n'a pas été rapportée. Elle prendra fin en cas de cessation des fonctions pour lesquelles l'intéressé en bénéficie.

Article 4

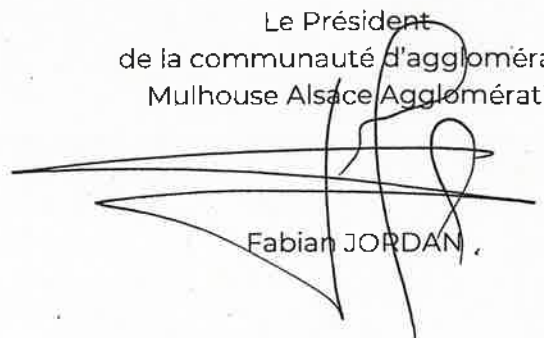
Cet arrêté sera publié sur le site internet de Mulhouse Alsace Agglomération, inséré au registre des arrêtés et ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- à Monsieur Tony SOUVIGNET.
- au Sous-Préfet de l'arrondissement de Mulhouse

Fait à Sausheim,

Le 05 mai 2025

Le Président
de la communauté d'agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération



Fabian JORDAN

PJ: (1)

- Tableau synthétique signatures achat

Copie de l'arrêté transmise par courriel à :

- Direction de la Communication et événementiel pour publication sous forme électronique sur le site internet de Mulhouse Alsace Agglomération
- Direction pilotage des instances pour insertion au registre